Politique d'annulation et de remboursement

EN BREF

Vous pouvez annuler votre inscription à tout moment. Le montant remboursé dépend du moment où vous faites votre demande.

AVANT LE DÉBUT DE LA SESSION	APRÈS LE DÉBUT DE LA SESSION
Remboursement complet. Aucun frais ni aucune pénalité ne sera retenu.	**Remboursement de la portion non utilisée.** Les frais applicables sont déduits selon les modalités de la présente politique.

1. Comment demander une annulation?

Toute demande d'annulation doit être faite par courriel à l'adresse finances@clubjudolachenaie.com

La date de réception de la demande écrite constitue la date de l'annulation. Lorsqu'un remboursement est dû, celui-ci sera effectué dans les 10 jours ouvrables suivant l'annulation.

2. Annulation avant le début de la session

Si vous demandez l'annulation avant le début de la session, vous avez droit au remboursement des sommes versées, sans frais ni pénalité.

3. Annulation après le début de la session

Si la session est déjà commencée, le remboursement est calculé en fonction de la portion de la session qui n'a pas encore été suivie.

Le calcul du remboursement tient compte des éléments suivants :

- Les cours déjà suivis : la valeur des cours qui ont déjà été donnés est déduite du montant payé.
- La pénalité d'annulation : une pénalité correspondant au moindre de 50 $ ou de 10 % du prix des cours qui restent à donner sera appliquée.
- Le matériel : le coût de tout matériel déjà remis au participant (judogi, T-shirts, vestes, bouteilles) n'est pas remboursable.
- L'affiliation à Judo Québec : les frais d'affiliation à Judo Québec déjà payés ou engagés pour le participant ne sont pas remboursables.

4. Une absence n'est pas une annulation

Une absence à un ou plusieurs cours ne constitue pas une demande d'annulation. Aucun remboursement n'est accordé simplement parce qu'un participant est absent d'un cours. Si vous souhaitez mettre fin à l'inscription, vous devez transmettre une demande d'annulation écrite au Club.

5. Questions

Pour toute question concernant cette politique, veuillez communiquer avec le Club de Judo Lachenaie.

CLUB DE JUDO LACHENAIE
1241 avenue de la Croisée
Terrebonne, QC J6V 1S8
finances@clubjudolachenaie.com
www.clubjudolachenaie.com

Dernière mise à jour : octobre 2026